



La rentrée scolaire 2026 approche, pensez à faire votre demande de titre de transport et retourner le dossier dûment complété **avant le 15 juillet 2026**

Conditions d'accès à la carte scolaire bus lignes régulières :

- Collégiens ou lycéens avant BAC de **moins de 18 ans au 1^{er} septembre 2026**
- Uniquement un aller-retour par jour scolaire du domicile à l'établissement scolaire sur la ligne de bus indiquée sur la carte du 1^{er} septembre 2026 au 2 juillet 2027
- **Habiter à plus de 3 kms de l'établissement scolaire.**



La carte scolaire n'est plus subventionnée par le Conseil Général pour les lycéens non-boursier. Le tarif sera calculé en fonction du nombre de kilomètres parcourus par le bus (sections).

Merci de nous retourner le dossier complété **avant le 15 juillet** sans le règlement. Un courrier vous sera envoyé pour vous indiquer le tarif.

Si votre enfant est **lycéen boursier**, merci de nous retourner le dossier avec un règlement de 151,05 € à l'ordre de KEOLIS avec l'attestation de bourse 2026-2027.

Si vous n'avez pas cette attestation ou si votre enfant n'est pas boursier, merci de nous retourner votre dossier sans règlement.

Une fois le dossier saisi nous vous enverrons un appel de fond avec le montant du titre de transport

Envoyer le dossier à l'adresse suivante :
KEOLIS - SERVICE SCOLAIRE
9 rue Maria Deraismes
95340 Persan

Accueil sur Rendez-vous uniquement, nous contacter :

knvo-servicescolaire@keolis.com

Conditions d'accès à la carte imagine'r scolaire :

- Collégiens ou lycéens (de la 6^{ème} à la Terminale inclus)
- Voyages illimités sur toute l'île de France, toute l'année
- Valable du 1^{er} septembre 2026 au 30 septembre 2027

Titre de transport	TARIF
Carte imagine'r collégiens non boursiers	187.90 €
Carte imagine'r lycéens ou apprentis non boursiers	401.30 €



Pour obtenir la carte imagine'r, merci de vous rendre sur le site de Navigo – rubrique « trouver mon titre de transport » - voir tous les titres de transport – forfait imagine'r scolaire.